

# **Maintenant plus que jamais : la santé mentale en temps d'incertitude**

**Programme électoral  
de l'ACSM 2025**



Devant la hausse inquiétante du coût de la vie, la population canadienne n'a d'autres choix que de considérer les services de santé mentale comme un luxe. En effet, une grande partie des soins de santé mentale est exclue à tort de notre système public de santé. Beaucoup n'ont pas les moyens de se payer des soins de santé mentale et des soins de santé liés à l'utilisation de substances, et par conséquent, doivent s'en passer. Les menaces extérieures qui pèsent sur notre économie ne feront qu'aggraver cette réalité; de plus en plus de Canadiennes et de Canadiens se verront priver de leurs moyens de subsistance, et leur santé mentale en souffrira. Dans les faits, le revenu d'une personne permet de prédire son état de santé.

La santé mentale doit rester une priorité pour les partis politiques ainsi que pour les candidates et les candidats aux élections fédérales de 2025. Ainsi, le programme électoral de l'Association canadienne pour la santé mentale, **Maintenant plus que jamais: la santé mentale en temps d'incertitude**, comprend des recommandations concrètes pour faciliter l'accès au soutien communautaire, aider les Canadiennes et les Canadiens vulnérables à conserver leur logement, réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance et améliorer la santé mentale.

En adoptant ces solutions, les responsables politiques peuvent veiller à ce que les Canadiennes et les Canadiens jouissent de la meilleure santé mentale possible, quel que soit leur lieu de résidence et peu importe leurs moyens financiers.

## **À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE**

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) est la principale organisation proposant des services de santé mentale et de traitement des dépendances de première ligne dans les communautés du Canada. Présente dans plus de 330 collectivités réparties dans chaque province et au Yukon, l'ACSM offre des programmes et des services qui contribuent à prévenir les problèmes et les troubles de santé mentale ainsi qu'à soutenir le rétablissement et la résilience.

Les 8 800 membres de notre personnel et nos 11 000 bénévoles incluent des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, des infirmières spécialisées et des infirmiers spécialisés, des intervenantes et des intervenants en santé mentale et en dépendance ainsi que des personnes paires-aidantes. Les ACSM jouent un rôle essentiel dans l'écosystème des soins de santé au Canada en proposant des programmes de soutien facilement accessibles pour la dépendance, des traitements de santé mentale axés sur le rétablissement, une éducation en matière de prévention des troubles et de promotion de la santé en milieu scolaire, un soutien aux familles et aux personnes soignantes, ainsi que des services d'intervention en cas de crise, notamment en tant que partenaires du service national de ligne d'aide en cas de crise de suicide (9-8-8).

Pour en savoir plus sur notre travail et trouver une ACSM dans votre région, rendez-vous au [www.acsm.ca](http://www.acsm.ca)





## FACILITER L'ACCÈS AU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

**Soutenir les organismes communautaires de première ligne en santé mentale afin d'assurer la continuité des services en cas de crise, des programmes de traitement de la dépendance et des comptoirs d'impôts gratuits au niveau local.**

Les hôpitaux et les cliniques médicales ne sont pas outillés pour supporter à eux seuls tout le poids de notre système de soins de santé mentale. Les médecins de famille et les équipes de santé familiale sont normalement la première porte d'accès aux soins de santé mentale. Or, à l'heure actuelle au Canada, 6,5 millions de personnes n'ont pas de médecin. Privés de médecins de famille et d'accès aux soins de santé mentale au moment où ils en ont besoin, ces gens n'ont d'autre choix que de se tourner vers les hôpitaux, des établissements conçus pour répondre aux urgences et aux maladies graves. Souvent à la sortie de l'hôpital, les services sont inadéquats au sein de la communauté pour soutenir le rétablissement.

C'est là qu'entrent en jeu les organismes communautaires, les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales, les intervenants et les intervenantes en santé mentale, en dépendance et en gestion de crise ainsi que les personnes paires-aidantes. Contribuant au bien-être des personnes avant, pendant et après les soins médicaux, ces spécialistes et les organismes communautaires qui les emploient constituent un élément important de notre écosystème de santé. Ces organismes permettent également de réorienter les services hospitaliers, paramédicaux et policiers coûteux, de réaliser des économies à long terme et de réduire la pression sur les systèmes de santé, judiciaires et correctionnels.

Pourtant, les organismes communautaires sont largement sous-financés. Les programmes et les mesures de soutien en place ne peuvent pas répondre aux besoins croissants en santé mentale de la population. Faute de ressources suffisantes, de nombreux organismes se voient contraints de couper dans les services vitaux.





## FACILITER L'ACCÈS AU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Pour soutenir la prestation de services de santé mentale et de traitement de la dépendance de première ligne à fort impact dans les communautés, il faut :

- financer et développer de manière permanente le service national de ligne d'aide en cas de crise de suicide (9-8-8) afin de recruter et de former davantage d'opérateurs et d'opératrices de ligne d'écoute téléphonique (le financement de la ligne d'assistance prend fin en 2026);
- constituer un fonds Soins suivant l'appel pour permettre à davantage d'équipes mobiles d'intervention en cas de crise de répondre aux appels d'urgence et d'apporter une aide immédiate aux personnes en situation de crise;
- rendre permanente la subvention du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt afin d'aider les organismes à compenser les coûts liés à l'organisation de comptoirs d'impôts gratuits, et ainsi permettre à un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens à faible revenu de bénéficier d'un remboursement d'impôt et de prestations (la subvention prend fin en 2025);
- adopter une loi limitant l'appui d'athlètes et de célébrités dans les publicités pour les jeux d'argent et affecter les revenus tirés des jeux d'argent à des services de lutte contre le jeu excessif et d'éducation à la prévention chez les jeunes;
- ajouter des étiquettes obligatoires, y compris des mises en garde sur la santé et la sécurité, à tous les produits alcoolisés vendus au Canada afin d'encourager une consommation responsable d'alcool, et augmenter la taxe d'accise sur l'alcool au-delà du taux d'inflation;
- maintenir le financement des initiatives locales de prévention et de traitement de la dépendance et de la consommation de substances par l'intermédiaire du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada (le financement du programme prend fin en 2028).





## AIDER LES CANADIENNES ET LES CANADIENS VULNÉRABLES À CONSERVER LEUR LOGEMENT

### **Développer les logements avec services de soutien pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale et de dépendance et améliorer la coordination intergouvernementale assurant le financement de services sociaux et de santé essentiels et intégrés.**

Pour certaines personnes ayant des troubles de santé mentale ou de dépendance graves et persistants, ou d'autres difficultés complexes dans la vie quotidienne, être en mesure de se loger et de prendre du mieux nécessite des services de soutien comme le counseling, la gestion de cas par des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales ainsi que des soins de santé continus et accessibles.

Les logements de transition et avec des services de soutien proposent des logements abordables (dont le prix est généralement inférieur à la valeur du marché) aux personnes ayant des besoins importants, ainsi qu'un encadrement social flexible et d'autres mesures de soutien. Fourni par des prestataires de services de logement à but non lucratif et d'autres organismes communautaires, le logement avec services de soutien est indispensable pour atténuer les symptômes et assurer la stabilité pendant le rétablissement d'une dépendance. Il permet également de réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance en les aidant à trouver un emploi et à obtenir des services sociaux.

Pour les prestataires de services de logement avec services de soutien, l'accès à un budget de fonctionnement est le plus grand écueil à surmonter afin d'assurer l'entretien des logements et aménager de nouvelles unités. Il s'agit souvent d'un problème de bureaucratie lié à la lourdeur des processus de demande de financement ou à la mauvaise coordination entre les différents paliers de gouvernement.

Pour lutter contre l'insécurité du logement pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances, il faut :

- réorienter les fonds non dépensés du programme de logement pour acheter, convertir et construire 100 000 logements avec services de soutien au cours des dix prochaines années;
- améliorer la coopération interne entre les ministères, les provinces et les territoires afin de mieux aligner les services de soutien social et d'aide à l'emploi sur le logement;
- miser sur les priorités communes de concert avec les partenaires provinciaux, territoriaux et communautaires afin de coordonner, de renforcer et de maximiser le financement opérationnel des projets de logement avec services de soutien, en plus d'investir de nouveaux capitaux.





# AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE

## **Intégrer pleinement les soins de santé mentale, le traitement de la dépendance et les soins de santé liés à l'utilisation de substances dans le système de santé universel du Canada et recueillir de meilleures données sur la santé afin d'améliorer les services de santé.**

La santé mentale a été gravement négligée dans les soins de santé universels depuis la mise sur pied du régime d'assurance-maladie il y a quarante ans. Notre système de soins de santé mentale ne s'est pas adapté aux besoins actuels en matière de soins de santé mentale, de traitement de la dépendance et de soins de santé liée à la consommation de substances.

En raison du sous-financement chronique de la santé mentale et de la santé liée à l'utilisation de substances, seule une partie de la population a accès aux services financés par le gouvernement; les gens pour qui ce n'est pas le cas doivent payer eux-mêmes pour les services ou au moyen d'une assurance privée ou collective, s'ils en ont une. Souvent, les personnes qui n'ont pas d'assurance et qui ne peuvent pas payer de leur poche ne reçoivent pas les soins dont elles ont besoin.

Sans moyens de payer ni de recevoir les soins adéquats, les personnes à risque se retrouvent en situation de crise et n'ont d'autre choix que de se tourner vers les hôpitaux et d'autres services d'urgence. Intégrer la santé mentale dans notre système universel de soins de santé permettrait d'alléger les pressions extrêmes qui pèsent actuellement sur les soins de courte durée et de réduire l'épuisement des soins de santé primaires.

À l'échelle nationale, aucune donnée du genre sur la santé qui nous indiquerait ce que nous faisons bien et ce que nous pouvons améliorer n'est recueillie ni surveillée. Il n'est pas possible de comparer les données d'une province ou d'un territoire à l'autre. De plus, les données provenant des régions nordiques du Canada sont particulièrement limitées, ce qui est très préoccupant compte tenu des disparités considérables en matière de santé mentale et d'accès aux soins de santé entre les populations autochtones et non autochtones au pays.

Pour améliorer la santé mentale de la population canadienne, il faut :

- modifier la Loi canadienne sur la santé ou rédiger une nouvelle loi comportant des fonds permanents assortis d'une obligation pour les provinces et les territoires de consacrer davantage de fonds à la santé mentale et aux dépendances;
- augmenter le financement réservé aux soins de santé mentale, au traitement de la dépendance et aux soins de santé liés à l'utilisation de substances à 6,25 milliards de dollars par année, portant ainsi les dépenses au niveau d'autres pays semblables au nôtre, soit à un minimum de 12 % du budget global en santé – actuellement, les provinces et les territoires ne dépensent que 6,3 % par an;
- renforcer la collecte de données cohérentes avec les provinces et les territoires afin de suivre les résultats en matière de santé mentale, de dépendances et de santé liée à l'utilisation de substances.

